

Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 juin 2016

Objet : RS - Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de Chambéry métropole - Demande de subvention au Département dans le cadre du CTS du territoire de Chambéry

- date de convocation le 16 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 38

L'an deux mille seize, le mercredi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 24

Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
Cognin	Claude Vallier
Curienne	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin - Patrick Mignola
La Thuile	
Les Déserts	Michel André
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Aloïs Chassot à Michel Dantin - de Michel Dyen à Christophe Richel - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Catherine Chappuis - de Gérard Marcucci à Bernard Januel - de Lionel Mithieux à Brigitte Bochaton - de Dominique Pommat à Jean-Pierre Coendoz - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin - de Florence Vallin-Balas à Claude Vallier

- conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Alexandra Turnar

- assistaient également à la réunion :

Dominique Bergé - Florian Maitre - Hervé Palin - Axel Rebecq - Nathalie Racine - Florent Guillaume

Bureau du 22 juin 2016

délibération n° 116-16

objet **RS - Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de Chambéry métropole - Demande de subvention au Département dans le cadre du CTS du territoire de Chambéry**

Lionel Mithieux, vice-président chargé des politiques contractuelles, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences, rappelle que le Bureau du 04 mai dernier a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de Chambéry métropole pour un montant global de prestations à réaliser évalué entre 800 000 et 1 000 000 €.

Dans le cadre des discussions avec le Département, cette collectivité a fait connaître son intérêt pour participer au financement de l'élaboration du PLUI considérant que ce document d'urbanisme marquerait une étape décisive dans le renforcement de la cohérence territoriale du territoire de l'agglomération.

Le Département pourrait intervenir au financement de l'élaboration du PLUI pour un montant de 150 k€.

Vu les statuts de Chambéry métropole modifiés par arrêté préfectoral du 27 novembre 2015,

Vu la délibération n° 122-15 C du Conseil communautaire du 12 novembre 2015 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Le Bureau de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite une subvention de 150 k€ du Département de la Savoie pour contribuer aux dépenses d'élaboration du PLUI de Chambéry métropole,

Article 2 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin